

*Le Maire de Paris*

Paris, le 29 DEC. 2006

Madame,

Vous avez souhaité appeler mon attention sur le projet de réaménagement du jardin des Halles, et en particulier sur le devenir du jardin Lalanne. Je sais tout l'attachement que vous portez à cet espace auquel vous êtes habituée et que vos enfants pratiquent régulièrement.

Comme vous le savez, indépendamment des réflexions en cours sur le projet de nouveau jardin pour les Halles, le jardin d'aventures a dû fermer ses portes le jeudi 30 novembre suite aux recommandations faites par le bureau de contrôle APAVE, concernant la sécurité pour les enfants.

Un audit de sécurité avait en effet été conjointement souhaité par les associations, les conseils de quartier et la Ville de Paris, afin de s'assurer des bonnes conditions d'accueil des enfants, en complément des études menées sur le projet global.

Les conclusions de cet audit, certes assez alarmistes puisqu'elles révèlent de nombreuses non conformités des parcours et structures de jeux, résultent d'une évolution de la réglementation au cours de ces dernières années vers plus d'exigence pour la sécurité des enfants. Pour répondre aux attentes légitimes des familles, les services municipaux travaillent actuellement à la définition des actions de mise aux normes qui pourraient être réalisées rapidement sur certaines parties du jardin Lalanne, ainsi qu'à l'installation de structures de jeux ailleurs sur des pelouses ou des stabilisés.

Yves CONTASSOT, mon Adjoint chargé de l'environnement, de la propreté, des espaces verts et du traitement des déchets, a présenté la démarche engagée lors d'un groupe de concertation spécifique sur la sécurité de ce jardin, le 30 novembre dernier.

Parallèlement, j'ai demandé que les études soient poursuivies concernant les aires de jeux dédiées aux enfants de tout âge au sein du nouveau jardin des Halles, dont la réalisation est prévue à partir de 2008. A cet égard, je me suis engagé à ce que pas moins de 3 667 m<sup>2</sup> leur soient réservés, c'est-à-dire une surface qui ne soit pas inférieure à celle des trois aires de jeux actuelles, dont le jardin d'aventures.

Il est important de bien comprendre les besoins pour concevoir ces espaces dévolus aux enfants. C'est pourquoi, il a été fait appel à des professionnels spécialistes de ces questions pour consulter les usagers et définir les attentes et les caractéristiques à privilégier pour les futures aires de jeux.

Madame Elisabeth BOURGUINAT  
15 rue Saint-Denis  
75001 PARIS

Je précise que cette réflexion s'inscrit dans le cadre d'une vision d'ensemble du devenir des Halles qui doit être appréhendé dans toutes ses dimensions. La municipalité parisienne a souhaité en effet développer, en lien avec la Région Ile-de-France, la RATP, le gestionnaire du centre commercial, les associations, les habitants et les usagers du Forum, et en s'appuyant sur l'équipe de professionnels conduite par l'architecte David MANGIN, un projet global qui permette de corriger les nombreux dysfonctionnements constatés, de mieux assurer les fonctions urbaines qui s'y exercent, au bénéfice de tous, et de redonner à ce lieu une qualité urbaine et architecturale qui fait aujourd'hui défaut.

Ce projet d'ensemble donne lieu actuellement à de nombreux débats dans le cadre du comité permanent de concertation, mis en place fin 2005, auquel participent les conseils de quartier et les associations intéressées. Vous pouvez obtenir des informations détaillées sur ces débats et les documents qui les alimentent sur le site [www.paris.fr](http://www.paris.fr).

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'BD' followed by a surname 'DELANOË'.

Bertrand DELANOË